Justificatif de parution

Justificatif généré le 11/05/2022

Support de parution :	Actu-Juridique.fr
Date de parution :	11/05/2022
Département de publication :	(78) Yvelines
URL de l'annonce :	https://www.actu-juridique.fr/?p=292803
N° d'annonce :	605776

EIGP INVEST

Société en nom collectif au capital de 3.000 €

Siège social : 3-7 Place de l'Europe 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

892 232 745 R.C.S. Versailles

Par AGM du 10.05.2022, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la Société sera désormais :

La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

– L'exploitation directe ou indirecte d'une ou des plateforme(s) de regroupement de tri et de stockage de matériaux inertes ou non, la collecte des déchets des entreprises de BTP, la gestion d'un centre de stockage, le réaménagement et l'intégration environnementale de tels sites,

– le recyclage de tous matériaux de démolition, l'industrie de concassage, ciblage et déferraillage,

– le commerce de tous matériaux de construction ainsi que le transport de marchandises pour le compte d'autrui, la location de véhicules industriels pour le transport routier de matériaux,

– l'acquisition, la création, l'exploitation de toutes entreprises de transports, le service des transports routiers pour le compte d'autrui, le camionnage, la location de véhicules pour le transport routier de marchandises et de toutes activités connexes.

– la participation dans toutes affaires industrielles, commerciales et financières se rattachant directement ou indirectement à l'industrie de valorisation de matériaux inertes, de démolition, concassage ou déferraillage.

– la participation directe ou indirecte à toutes les opérations et entreprises pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de participation, et d'association avec les sociétés existantes, de création de sociétés nouvelles, de participation à leur constitution ou à leur

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

gérance, par voie de participation à l'augmentation de capital de sociétés existantes, d'apports, de vente ou d'affermage de tout ou partie de l'actif, de fusion ou autrement.

– la prise en gérance et en liquidation de toute ou partie de l'actif de société ayant le même objet qu'elle, …

Sa dénomination sociale sera désormais : RMN HAISNE.

Sa durée et les dates de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital de la Société reste fixé à la somme de 3.000 €.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

FORME : La Société, précédemment sous forme de Société en nom collectif, a adopté celle de Société par actions simplifiée.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par le mandataire de son choix. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Toute transmission d'actions de la Société, sauf entre associés, est soumise au respect du droit de préemption.

GERANCE ET PRESIDENCE

Avant sa transformation :

La Gérance : Société EIFFAGE INFRASTRUCTURES GESTION ET DEVELOPPEMENT

Sous sa nouvelle forme :

Le Président : EIFFAGE INFRASTRUCTURES GESTION ET DEVELOPPEMENT SAS au capital de 50.000 €, RCS Versailles n°433 736 170, siège social 3-7 Place de l'Europe 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

Mention en sera faite au RCS de Versailles.

Pour avis, le Président

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGTf9Cfo
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGTf9Cfo

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)